

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois du mois de Septembre, à 14 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, à Longèves, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

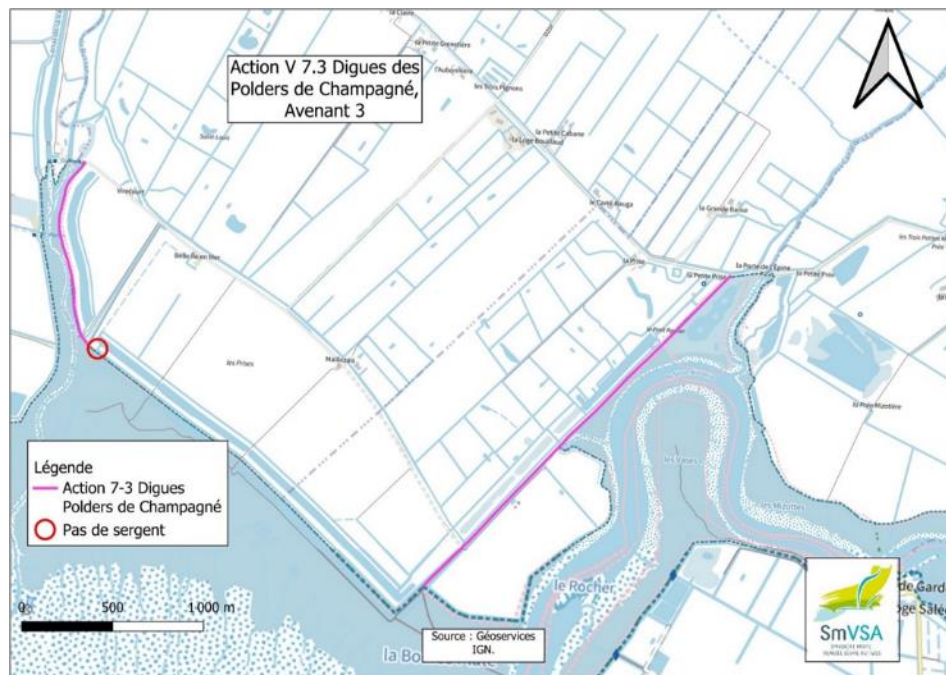
CCVSA 09/15	CHOLLET Joël		BENET	
	MILLET Martial		FAYMOREAU	
	ROBIN Noël		LIEZ	
	GELOT Jean-Marie		MAILLE	
	GRIMAUD Claude		MAILLEZAIS	
	GUILLON Denis		ST HILAIRE DES LOGES	
	CHATAIGNE Jean-Louis		ST SIGISMOND	
	CHEVALIER Jean-Claude		VIX	
	BAUDOUIN Jacques		XANTON CHASSENON	
CCSVL 06/14	METAIS Antoine		CHAILLE LES MARAIS	
	LANDAIS Bernard		CHAMPAGNE LES MARAIS	
	CHARPENTIER Arnaud		LUCON	
	LEGERON Joël		ILE D'ELLE	
	GANDRIEU James		STE PEXINE	
	DAVID Laetitia		VOUILLE LES MARAIS	
CCPFV 14/22	GUIGNARD Gérard		BOURNEAU	
	BOULARD Stéphane		DOIX LES FONTAINES	
	BIENVENU Alain		LE LANGON	
	MAROT Roger		LONGEVES	
	LUCAS Noëlla		L'ORBRIE	
	RIVIERE Jean-Paul		MARSAIS STE RADEGONDE	
	BOBINEAU Joël		MERVENT	
	RIDEAU Daniel		MONTREUIL	
	FILLON Nicolas		MOUZEUIL ST MARTIN	
	SAVINEAU Michel		PISSOTTE	
	BOUCHER Yves-Marie		PETOSSE	
	HERNANDEZ Philippe		ST MARTIN DES FONTAINES	
	RAGUIN Pierrette		ST MICHEL LE CLOUCQ	
	BAUDRY Yves		SERIGNE	
CCPLC 05/10	GOURMAUD Yvon		ANTIGNY	
	BOISSON Philippe		LA CHAPELLE AUX LYS	
	LESAUVAGE Ghislaine		MARILLET	
	CHATELIER Christian		ST HILAIRE DE VOUST	
	GUÉNION Christian		ST MAURICE DES NOUES	
Total délégués présents : 34/64				
POUVOIRS	BOURNEL Paul		STE RADEGONDE	à LANDAIS Bernard
	GATINEAU Dominique		AUCHAY SUR VENDEE	à BOULARD Stéphane
	ARNEAUDEAU Jean-Marie		FOUSSAIS PAYRE	à CHARPENTIER Arnaud
	VERGNAUD Benjamin		FONTENAY LE COMTE	à MAROT Roger
	MOREAU Yannick		DAMVIX	à ROBIN Noël
	POITIERS Dominique		RIVES D'AUTISES	à GUILLON Denis
	MARQUIS Joseph		GUE DE VELLUIRE	à DAVID Laetitia
Total présents et représentés : 41/64				

Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum est atteint, déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

OBJET : MARCHE DIGUES DES POLDERS DE CHAMPAGNE - DELIB N°70/CS 23 SEPT 2024

Monsieur le Président rappelle que le marché 2023-III-10 pour la restauration de digues est composé de 3 lots distincts :

1. Digue première de Virecourt (lot 1)
2. Digue première du Petit Rocher (lot 2)
3. Ouvrage du Pas de Sergent (lot 3)



Malgré les conditions climatiques peu favorables, les entreprises se sont données les moyens pour avancer au maximum ce chantier.

Les travaux ont repris début Septembre suite aux congés, et le bilan fin Août est le suivant :

- L'ouvrage du Pas de Sergent (Lot 3) est presque terminé, seule une pièce de fond doit être ajoutée sur le radier de l'ouvrage côté terre ;
- La digue première de Virecourt (Lot 1) est très bien avancée également et sera finalisée en Septembre ;
- Les travaux sur la digue du Petit Rocher (Lot 2) sont démarrés sur trois-quarts du linéaire. Le linéaire (au droit du Polder de l'Epine) restant va néanmoins être reporté à l'année prochaine, au vu de l'avancement en saison avec des submersions marines.
 - Ce report est lié aux intempéries et non à l'entreprise. Il n'est donc pas proposé de pénalités de retard
 - Il est proposé de prolonger le délai d'exécution du lot 2 (Petit Rocher) jusqu'à septembre 2025 pour l'achèvement des travaux de terrassements et novembre 2025 pour la végétalisation

D'un point de vue financier, l'opération se traduit comme suit :

- Le montant est de 1 171 730 € HT, il comprend les travaux, la maîtrise d'œuvre et les acquisitions foncières ;
- Des travaux complémentaires à vocation environnementale (Natura 2000) pour 94 980 € HT, compris dans le lot 1
- Global de l'opération (avec études) autorisé par délibération du 19 juin 2023 : 1 257 646 € HT
- Global de l'opération (avec études) validé par l'avenant 3 au PAPI : 1 282 646 € HT

Accostage prévisionnel	Montant €HT	Envoyé en préfecture le 05/10/2024
Travaux PAPI	1 093 703	Reçu en préfecture le 05/10/2024
Travaux NATURA 2000	94 980	Publié le
		ID : 085-258501634-20240923-DELIB702024-DE



A l'heure actuelle, le montant global de l'opération reste dans le prévisionnel initial, mais la marge de sécurité pour travaux imprévus tend à se réduire avec les avenants et les dépassements de certains volumes par rapport à la note de calcul initial.

Concernant le Pas de Sergent (Lot 3), plusieurs éléments ont évolué :

- Le radier de l'ouvrage n'était plus à plat, ce qui a conduit à une augmentation des cubatures de béton ainsi que du ferrailage pour retourner à l'équilibre, ce qui n'amène pas d'évolution du contrat, le marché fonctionnant par bordereau de prix unitaire ;
- La pièce de fond manquante n'était pas prévue et il est proposé un prix nouveau forfaitaire de 2 240 € HT ;
- La réalisation initiale était basée sur des micropieux béton. L'entreprise a proposé une réalisation avec des profilés métalliques HEB offrant à longueur égale de meilleurs frottements (donc stabilité) que des pieux bétons. Cette alternative correspond à trois prix nouveaux forfaitaires d'un montant cumulé de 11 417 € HT soit un surcoût engendré de 3 729,60 € HT par rapport au projet initial.

N° prix	Désignation	Unité	Acceptation du prix :	PU HT
PN 1	Amené et repli du matériel de battage	fft	Prix définitif	8 652,00 €
PN 2	Fourniture de profilés métalliques HEB300	u	Prix définitif	1 385,00 €
PN 3	Mise en place de profilés métalliques HEB300	u	Prix définitif	1 380,00 €

4 prix nouveaux doivent donc être ajoutés au marché, sur lesquels le comité syndical doit statuer. Pour rappel, les prix nouveaux ne se rajoutent pas, puisqu'ils entraînent des déductions des éléments initialement prévus au marché. Le marché pour le lot 3 restera donc dans l'enveloppe initial de 278 486,90 € HT.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndicat à l'unanimité :

- Accepte les 4 prix nouveaux du lot 3 (Ouvrage du Pas de Sergent)
- Autorise la prolongation du délai du lot 2 du marché 2023-III-10 à novembre 2025 ;
- Autorise le président à signer les documents pour finaliser les lots 1 et 3 du marché 2023-III-10

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
 Au registre sont les signatures
 Pour extrait conforme,
 LE PRESIDENT,
 Arnaud CHARPENTIER